

11 novembre 2013

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 11 novembre 2013 à 19h30.

Présences : Gérald Nicolas, Lucie Gilbert, Jean-Denis Vachon, Michel Fortin, Pierre Grondin, Anne-Marie Lachance

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.  
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2013 est proposée par Michel Fortin.

Il est proposé par Gérald Nicolas et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$161,269.87. (chèques numéro 17 783 à 17 897 sauf 17 824).

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

#### AVIS DE MOTION & PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2013

Pierre Grondin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer la rémunération des élus pour l'année 2014.

#### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT TAUX DE TAXATION 2013

Anne-Marie Lachance donne avis de motion qu'à une assemblée ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer le taux d'imposition des taxes générales et de service pour l'année 2014.

#### DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément aux articles 357 et 358 de la L.E.R.M., chaque élu dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2013-2014.

#### DÉPÔT DU RAPPORT PORTANT SUR LES DONNS POUR UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Conformément à l'article 513.1 de la L.E.R.M., chaque candidat ayant déposé un bulletin de candidature aux élections doit produire un rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons de somme d'argent dont le total est de 100\$ ou plus.

#### NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité que Lucie Gilbert soit reconduite au poste de pro-maire pour une période d'un an.

## NOMINATION D'UN ÉLU ATTITRÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que Jean-Denis Vachon soit nommé élu attitré à la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante, en plus du maire Henri Gagné. M. Vachon aura le droit de vote en cas d'absence de M. Henri Gagné.

## NOMINATION D'UN ÉLU ATTITRÉ AUX QUESTIONS FAMILLE-AÎNÉ

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que Anne-Marie Lachance soit nommée élue attitrée aux questions famille-aîné.

## NOMINATION DES ÉLUS ATTITRÉS AUX DIVERS COMITÉS

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que Michel Fortin et Pierre Grondin forment le comité de l'entretien routier.

Sur proposition de Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité, il est résolu que Lucie Gilbert et Anne-Marie Lachance forment le comité loisirs, culture et embellissement.

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que Gérald Nicolas et Michel Fortin soient nommés représentants de la municipalité sur le conseil d'administration de l'OMH de Saint-Frédéric. Leur mandat débutant le 4 novembre 2013 et se terminant le 31 octobre 2017.

Attendu qu'Anne-Marie Lachance est déjà l'élue attitrée aux questions famille-aînés, celle-ci sera donc l'élue nommée sur le comité MADA.

Attendu que Robert Nadeau fait état du réseau d'aqueduc à chaque mois, aucun comité n'est formé pour ce sujet.

## RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, le maire soumet le rapport financier 2012 concernant la situation financière de la Municipalité Saint-Frédéric :

Revenus	1 599 490 \$
Dépenses	(1 423 726)\$
Amortissements	281 931 \$
Remboursement de la dette à long terme	(78 986)\$
Activités d'investissement	(24 138)\$
Déficit de l'exercice	354 571 \$

Pour l'année 2013, un budget équilibré de 1 395 971\$ a été adopté le 17 décembre 2012. À moins de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront respectées.

En ce qui a trait aux contrats accordés depuis le dernier rapport du maire, les faits sont les suivants :

Enseigne aux quatre vents	14 026.95\$
→ enseigne double face pour cadran numérique	
Daktronics	21 348.01\$
→ cadran numérique	

Arrakis → activités hydrogéologiques de recherche en eau	17 125.52\$
Les Puits du Québec → forages (3) pour recherche en eau	58 666.68\$
Constructions Rémi Grenier → agrandissement garage municipal	103 110.14\$
Maxi Métal (quote-part de Saint-Frédéric) → camion-citerne pour service incendie	130 152.83\$
Fabrique Saint-Frédéric → réfection de l'église	10 000.00\$

Pour la prochaine année fiscale, le budget 2014 sera adopté au cours du mois de décembre lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée par avis public.

Pour l'année 2014, les dossiers suivant seront traités :

- Recherche en eau
- Branchement entre les réseaux d'aqueduc de la Municipalité de Saint-Frédéric et la Municipalité de Tring-Jonction
- Remplacement de la conduite d'amenée d'eau
- Mise aux normes du Village-Marie
- Projet de numérotation civique

#### APPROBATION DES TRAVAUX EN LIEN AVEC LE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ

Sur proposition de Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal de Saint-Frédéric approuve les dépenses de 19 752.62\$ pour le prolongement de la rue Lehoux et la construction de la nouvelle rue de la Promenade pour un montant subventionné de 15 000\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

#### DEMANDE DE GRONDAIR

Attendu une possible restructuration de l'entreprise Grondair avec la venue de nouveaux actionnaires;

Attendu que Gaston Grondin demande à modifier le zonage des lots appartenant à l'aéroport afin que ceux-ci soient classés commercial et industriel mais non résidentiel;

Attendu que les exigences environnementales sont beaucoup plus élevées lorsque c'est zoné résidentiel et que le fait de ne pas changer le zonage pourrait compromettre la transaction;

Attendu que la Municipalité est présentement en processus de refonte de ses plans et règlement d'urbanisme;

Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que le conseil municipal s'engage à inclure, dans la zone A-5, une spécification mentionnant que l'usage résidentiel est spécifiquement interdit sur les lots 4 219 784 & 4 220 409 appartenant à l'aéroport Grondair.

### DÉNEIGEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne le contrat de déneigement du centre communautaire pour l'hiver 2013-2014 à Sébastien Vachon au coût de 2 400\$ plus taxes.

### DÉNEIGEMENT RANG SAINT-LOUIS

Sur proposition de Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric renouvelle le contrat de déneigement du rang St-Louis avec Mario Giguère au coût de 5 005\$ par année pour un période de cinq ans.

### RAPPORT DES COMITÉS

#### a) Entretien routier

La niveleuse a fait des corrections dans les endroits les plus nécessaires.

#### b) Loisirs, culture et embellissement

Rien à mentionner.

#### c) Eau potable

Tout est sous contrôle.

#### d) O.M.H.

Rien à mentionner.

#### e) MADA

Une activité a eu lieu à la Villa Royale et une consultation publique à l'intention des aînés a également eu lieu. Suite aux résultats de ces rencontres, un projet sera déposé conjointement avec la municipalité en même temps que la demande de reconnaissance MADA.

### CORRESPONDANCE

Lettre de remerciement du Club de l'Âge d'Or de Saint-Frédéric pour le prêt de la salle lors de leur tournoi de baseball poche qui a attiré 117 personnes.

Invitation à la pièce de théâtre de la Chambre de Commerce de Saint-Jules qui aura lieu les 15, 16 et 17 novembre.

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric renouvelle son annonce double dans le Feuillet paroissial au coût de 130\$.

Correspondance de la FQM offrant de la formation aux élus.

Réponse de la caisse Desjardins de Beauce-Centre à la lettre de mécontentement face à leurs nouvelles heures d'ouverture. Cette lettre démontre bien qu'ils n'ont pas l'intention d'augmenter les heures d'ouverture. M. Henri Gagné parlera avec M. Claude Lambert et lui proposera de ne pas augmenter les heures mais plutôt de modifier celle-ci de sorte à ce que le comptoir caisse de Saint-Frédéric soit au moins ouvert un 2 heures le jeudi soir.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

## VARIA

Formation pour les nouveaux élus : Tous les nouveaux élus doivent obligatoirement suivre la formation « code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ». La formation « rôle et responsabilités des élus » n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Journée et heure de réunion : Comme ceci semble convenir à tous les élus, les ateliers de travail demeureront le mardi précédent l'assemblée de conseil à 19h30 l'été et 20h00 l'hiver.

Souper Chambre de commerce : M. Henri Gagné félicite les membres de la Chambre de commerce de Saint-Frédéric pour leur souper annuel qui fut une belle réussite.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Lachance à 20h45.